



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 23.02.2024

Publications supplémentaires: KABVD 23.02.2024

Visible par le public jusqu'au: 23.02.2029

Numéro de publication: KK04-0000039846

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte, Avenue Reverdil 2, 1260 Nyon

Etat de collocation et inventaire DANA CLUB SA

Débiteurs:

DANA CLUB SA
CHE-150.724.023
Rue de la Paix 1
1196 Gland

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.
Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de contestation de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 14.03.2024

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 04.03.2024

Lieu de dépôt des documents:

Office des faillites de La Côte